



GRAND REMUE-MÉNINGES POUR BELLE UTOPIE...



La grande histoire des Parcs naturels régionaux

La machine à remonter le temps, nous entraîne dans les années 60.

En 1963, la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) voit le jour.

Le concept des Parcs naturels régionaux n'existe pas.

À l'époque où les grandes métropoles fleurissent bon train aux dépens des territoires ruraux de proximité, une politique des PNR se dessine peu à peu.

Ceux qui sauvegardent le Vercors entraîneront, sans doute, la création du premier « parc régional naturel »

Les parcs auront l'exigence de l'exemple, la valeur d'un ferment, seront le prototype ou le point d'appui d'un nouvel humanisme, ou ils ne seront pas !

Dès 1965, un groupe de travail interministériel se penche sur le sujet afin d'imaginer une formule adaptée qui réponde aux problématiques des territoires ruraux habités, aux richesses patrimoniales exceptionnelles.

Parallèlement, une mission de prospection est lancée afin d'établir un inventaire des sites possibles pour des futurs parcs.

Puis un an plus tard, sont organisées les journées de Lurs-en-Provence. Il faudra une semaine pour faire naître la notion des PNR "made in France" dans un dialogue entre experts, ministres, préfets, députés, sociologues, anthropologues et autres membres du monde associatif.

Extraits choisis des orientations et conclusions retenues lors des journées de Lurs.

- Les parcs ne seront pas des lieux de musées même s'ils seront des lieux de mémoire,
- Les parcs seront dans la vie, dans le développement, dans l'architecture contemporaine; ils seront des lieux d'innovation et d'expérimentation,
- Les parcs seront culturels ou ils ne seront pas: ils seront une création,
- Les parcs ne seront pas dotés de législations d'exception; on fera appel pour la première fois en France au droit contractuel entre l'État et les collectivités territoriales sous la forme d'une charte.

Suite à ce grand remue-ménages qui aboutit à cette belle utopie, on passe rapidement à la décision de lancer un nouveau concept "une école itinérante", sans murs, destinée à former les futurs directeurs de parcs naturels régionaux. Les candidats pour ce tour du monde sont au nombre de 14 et viennent à la fois du secteur privé et de la fonction publique. Rentre alors en scène, **Jean-Pierre Feuvrier**, sa candidature est retenue. En l'espace de quinze jours, il "quitte" femme et enfant, son poste à Die et part avec ses compères pour un tour du monde, à l'école des parcs.

Ils vont parcourir plus de cent mille kilomètres, visiter seize pays (l'Italie, la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie, l'Union soviétique (la Moldavie, l'Ukraine et la Crimée), la Grèce, le Japon, les États-Unis, la Belgique, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Suède, la Suisse, l'Allemagne fédérale, la Finlande, le Danemark... La mission de ces globe-trotters en herbe est claire: se nourrir des rencontres, comprendre les modes de vie, la façon d'aborder le paysage, l'aménagement, le tourisme, l'accueil, l'urbanisme...

Ils vont constituer un carnet de voyage, ils échangeront leur expérience et leur sentiment tout au long du voyage. Cette errance intel-

lectuelle et culturelle d'un pays à l'autre leur permet de cerner, de percevoir les différences naturelles mais aussi architecturales, politiques et humaines.

Mais au-delà de toutes ces différences se dessine un trait commun: l'espace naturel disponible se réduit de façon inquiétante. La nature devient une proie du développement touristique et un produit de consommation. Les parcs visités lors de leur périple témoignent d'une importante fréquentation voire surfréquentation.

De retour en France, "les compagnons" ont leur petite idée des PNR à la "française" et partent faire un tour des sites pressentis (Bretagne, Languedoc, Provence et Lubéron).

L'histoire du parc en quelques dates

1939. Projet de parc national limité au site des Hauts-Plateaux du Vercors

1963. Reprise de l'idée d'un parc national, rejetée par le département de la Drôme

22 février 1965. Création de l'association pour la sauvegarde des Hauts-Plateaux du Vercors (ASHPV)

20 mars 1967. Transformation de l'ASHPV en association Vercors nature

28 février 1968. Prise de fonction de Jean-Pierre Feuvrier

17 septembre 1969. Arrêté du ministre de l'Intérieur créant le syndicat mixte d'études (52 communes, 2 départements, les chambres consulaires, les villes de Grenoble et Valence).

13 février 1970. Assemblée constitutive du syndicat mixte d'étude du parc

13 mars 1970. Assemblée constitutive de l'association pour la promotion des agriculteurs du parc (APAP)

18 juin 1970. Approbation de la charte par le syndicat mixte d'études du parc

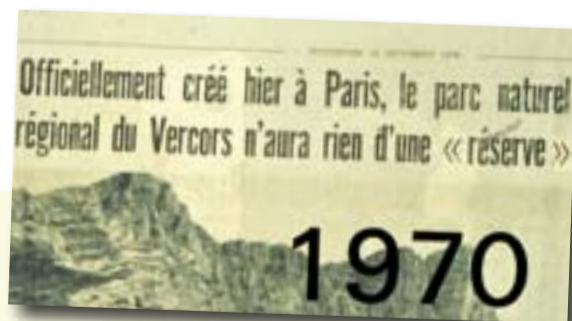
2 juillet 1970. Avis favorable du comité permanent du conseil national de la protection de la nature

7 juillet 1970. Avis favorable de la commission interministérielle des parcs naturels régionaux

16 octobre 1970. Décret n° 70-949 instituant le parc naturel régional du Vercors

15 mai 1971. Assemblée constitutive de l'association fédération des amis et usagers du parc

30 novembre 1973. Création du syndicat mixte de gestion du Parc





DE L'UTOPIE AU CONCRET... il était une fois le Parc du Vercors

Jean-Pierre Feuvrier vient de rentrer de voyage. Le 28 février 1968, une lettre de mission émanant du ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé du plan et de l'aménagement du territoire, lui est adressée. Le ministère le charge alors d'une mission extraordinaire afin de conduire les études relatives à la création du Parc naturel régional du Vercors.

Jean-Pierre Feuvrier accepte avec enthousiasme et part pour le Vercors.

"À mon arrivée, je me souviens de ma première nuit à l'hôtel dans le Royans : une chambre avec petit-déjeuner pour 12 francs..."

Récit d'un aventurier des temps modernes

Jean-Pierre Feuvrier, récemment contacté par le Journal du Parc, a bien voulu nous raconter. Il nous fait l'amitié de nous confier ses souvenirs en se prêtant au jeu des questions-réponses. 40 ans se sont écoulés et pourtant, l'homme au regard azur et au sourire généreux, conserve un réel enthousiasme.

Témoignage passionnant d'un passionné, l'homme de conviction se souvient...

Le Journal du Parc: Quel est votre parcours? Comment se retrouve-t-on chargé d'une mission extraordinaire?

Jean-Pierre Feuvrier: Assez simplement en définitive, ai-je envie de dire. Ingénieur du Génie rural des eaux et forêts de formation, je suis devenu Chef du cantonnement de Saint-Laurent-du Pont dans l'ancienne administration forestière. La réforme de l'administration forestière et la création de l'office national des forêts m'ont fait passer de la Chartreuse au Diois. Puis de fil en aiguille, j'ai eu vent d'un singulier projet de la DATAR: une école sans murs, itinérante, pour former les futurs directeurs de PNR avec un voyage autour du monde. Intéressé, j'ai envoyé ma candidature et j'ai été retenu. Voilà comment mon destin a basculé... je partais pour un tour du monde, pour faire de nouvelles expériences et tutoyer l'inconnu.

Il était une fois le Parc... pouvez-vous nous raconter comment TOUT a commencé?

À mon retour, je prends mes nouvelles fonctions dans le Vercors. Dès mon arrivée, je dois rapidement constater que tout n'est pas si idyllique et qu'un travail colossal m'attend. De plus, je perçois de nombreuses difficultés. Précisément, le décret des parcs naturels régionaux, signé en 1967 par le Général De Gaulle, président de la République de l'époque, était alors peu explicite.

Certains juristes s'accordaient même à dire que ce décret était du droit "gazeux". Il tenait

en trois mots (parc naturel régional), une appellation désormais contrôlée. De plus, les bureaux d'étude, choisis par les Préfets de région pour élaborer le Parc, étaient peu reconnus par les habitants. La vision urbaine exprimée par l'association Vercors Nature (dont les membres étaient des citoyens), était mal perçue et irritait les gens du Vercors. Ils refusaient que des gens des villes leur donnent des leçons concernant "leur Vercors". Ma position de chargé de mission, véritable électron libre, "vagabond", ayant une totale liberté, agaçaient les préfets départementaux. Enfin, la dénomination de parc provoquait doute et méfiance.

Découverte du territoire et prise de contact

Tout d'abord ma mission a consisté à découvrir le territoire et à rencontrer l'ensemble des acteurs. Mon goût des autres, ma soif d'apprendre m'ont énormément servi. Ma formation de forestier m'a été utile car je connaissais déjà une partie du pays grâce aux fonctions que j'avais occupées à Die. J'avais, disait-on un certain pouvoir de persuasion et de séduction, avec mes yeux bleus... (rires). Il me fallait une grande capacité pour me nourrir des échanges avec les habitants. Je répétais sans cesse à qui voulait l'entendre: "Le Parc est votre affaire, je suis ici pour vous écouter et faire le puzzle avec vous".

J'ai alors respiré à pleins poumons le Vercors, l'ai vécu et recueilli peu à peu toutes les idées, les projets, les désirs, les craintes de ces gens, éléments indispensables pour rédiger la charte constitutive du parc naturel régional. L'argent facile mettait les rêves des élus à leur portée. Parallèlement, les treize autres comparses, œuvraient eux aussi dans leur région respective à la création d'autres parcs. Nos nombreux échanges étaient d'une grande utilité. Durant plus de six mois, j'ai sillonné le Vercors et organisé de nombreuses rencontres avec la population pour leur faire partager mes expériences et leur expliquer la notion de PNR.



La recette pour un Parc...

Préparation : 5 ans

Ingrédients :

- une bonne dose de passion,
- une dose d'enthousiasme,
- une dose d'écoute,
- une dose d'inconscience,
- une pincée de folie douce,
- 107 075 km parcourus au volant d'une 4 L,
- 216 réunions, près de 10 000 personnes touchées
- 4 stages de connaissances (150 personnes),
- 20 tournées (580 personnes),
- 28 visites guidées (460 personnes),
- 56 chantiers COTRAVAUX (1300 personnes),
- 2600 journées de jeunes,
- 26 chantiers jeunesse (520 personnes),

À consommer sans modération

